S'Bindrer Dorf Blatt'l

03/2023
Septembre - Octobre - Novembre - Décembre



Mercredi 14 Juin : Tournée des Drapeaux Olympiques à Bindernheim



RETOUR EN IMAGES

Samedi 13 Mai : Journée citoyenne



Dimanche 21 Mai : Activité de loisirs Gymnastique d'entretien



Vendredi 2 Juin : Inauguration du pylône de téléphonie mobile



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Après une période de vacances bien méritée, la rentrée du mois de septembre vient de s'effectuer. Au niveau de nos écoles tout s'est bien passé et les différents niveaux comptent pas moins de 91 élèves répartis dans les classes comme indiqué plus loin.

Nous venons également d'entamer cette année 2023, la 2ème partie de notre mandat qui subit sans cesse d'importants changements ; la pandémie qui a totalement changé nos habitudes de vie, suivie de la guerre en Ukraine sans oublier l'inflation et le dérèglement climatique que nous subissons de plein fouet. La chaleur étouffante de ces dernières semaines confirme malheureusement ce que les météorologues prédisent depuis quelques temps, l'année 2023 sera certainement la plus chaude jamais enregistrée sur notre planète.

Tous ces phénomènes nous obligent à travailler différemment afin d'assurer un avenir plus serein pour nos habitants. C'est ainsi que nous avons lancé l'étude de l'isolation thermique et phonique de notre salle polyvalente et éventuellement un agrandissement côté Nord de la salle permettant à minima d'abriter l'ascenseur. Très vite, les premières estimations nous obligent à revoir le projet à la baisse afin de pouvoir en assurer le financement. Mais je pense qu'il est de notre devoir de pérenniser l'avenir de nos jeunes afin qu'ils puissent s'épanouir dans nos différentes associations qui font la fierté de notre village.

Ces chaleurs extrêmes nous amènent également à planter davantage d'arbres (et non pas à les supprimer comme on me le demande souvent) afin de réduire les températures au sol. Il est prouvé que l'ombre de plusieurs arbres réduit de quelques petits degrés la température au sol.

La désimperméabilisation est aussi d'actualité et notamment des cours d'écoles. Très vite, nous allons faire une pré-étude de la cour de l'école afin de créer des espaces d'ombres, planter des arbres, mettre davantage d'espaces verts et donc beaucoup moins d'enrobés, en laissant l'eau de pluie s'infiltrer naturellement. Nous en profiterons également pour réaliser quelques travaux au niveau de notre école.

Concernant les énergies et notamment l'électricité, il va falloir qu'on accélère la transition énergétique par la mise en œuvre de sites de production photovoltaïque. Courant de cet automne, une pré-étude sera faite pour les 3 sites suivants : l'église, la salle polyvalente ainsi que le parking de la salle qui fait partie d'un décret gouvernemental voté ce printemps.

Malheureusement, le conseil municipal ne pourra mener à terme tous ces projets puisque financièrement nous ne pourrons assurer tous ces travaux. Je le regrette sincèrement mais des choix s'imposeront forcément.

Les doléances actuelles de certains riverains nous prennent beaucoup d'énergie et ne nous permettent plus de travailler sereinement dans notre commune. Que cela fasse réfléchir.

De plus en plus on m'interpelle sur des panneaux de signalisation routiers qui sont cachés par des haies ou arbustes privés qui débordent sur la voie publique. Je demande à ces riverains de faire le nécessaire afin que les panneaux de signalisation soient visibles par les usagers de la route.

Le brûlage des déchets divers revient également régulièrement, la réglementation interdit tout simplement le brûlage des déchets et d'autant plus pendant les périodes de sécheresse. La brigade verte veille plus particulièrement sur ce point et ne manquera pas de rappeler les règles à toute personne qui ne les respecte pas.

Comme vous avez pu le constater dans la presse, le mât avec antennes des différents opérateurs a été inauguré au début de l'été. Les antennes du dernier opérateur manquant vont normalement rejoindre le mât d'ici quelques semaines.

Enfin les adjoints, le conseil municipal, le personnel communal et enseignant se joignent à moi pour vous souhaiter un bel automne, prendre du bon temps en famille avec vos proches et surtout apprécier notre beau village.

Guade Spotjohr !!!

Chère Habitante, cher habitant,

Comme vous avez pu certainement le lire dans les médias, ou peut-être l'apprendre par ouïe-dire, le maire, les adjoints, les conseillers et le personnel subissent des situations de plus en plus difficiles.

Comme dans de nombreuses autres communes de France, la fonction de maire et d'élus est de plus en plus exposée. Nous sommes confrontés, à de maintes reprises, à des procédures judiciaires engagées par une poignée d'administrés. Les procédures requièrent beaucoup de temps et d'énergie, sans compter les frais conséquents d'avocats.

En plus des augmentations des coûts et de l'inflation importante, le budget de la commune est plombé par des sommes importantes qu'il faut provisionner pour les litiges en cours, dans le cas où ceux-ci seraient défavorables. Avec la suppression de la taxe d'habitation et sa non-compensation dynamique, et ne voulant pas recourir à l'augmentation des impôts qui ne ramènerait environ que 2500 euros pour 1% de plus, les marges de manœuvres financières actuelles sont très limitées. Il est toutefois probable que très rapidement nous n'aurons guère le choix que de recourir à revaloriser les taux d'impositions.

Des projets importants et conséquents vont tout de même voir le jour.

Nous, élus, aurions besoin de pouvoir vivre dans un climat général bien plus apaisé. Nous avons tous à vivre ensemble, et être quelque peu tolérants et respectueux les uns envers les autres. Il est évident qu'il y a des règles, et ces règles, nous tâchons avec la brigade verte et la gendarmerie de les faire respecter et de les faire appliquer, ceci dans le sens de l'intérêt général.

Soyez assurés de notre engagement à continuer à développer notre village et espérons que l'on puisse gagner en sérénité.

Vos élus municipaux.

CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux se sont réunis 3 fois en séance de conseil municipal et plusieurs fois en réunion des diverses commissions. Ci-dessous les résumés des délibérations. Les comptes rendus peuvent être consulté en mairie ainsi que sur notre site internet : www.bindernheim.fr

En bref, séance du 15 mai 2023

33. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2023

Le procès-verbal de la séance précédente, préalablement diffusé à tous les conseillers, n'a pas suscité d'observations.
Le Conseil Municipal
APPROUVE A L'UNANIMITE le procès-verbal dans sa forme et sa rédaction par l'ensemble des membres présents.

34. RUE DES FRENES

AJOURNE

35. SUBVENTIONS 2023

En référence à la délibération n°22/2023 du 27/03/2023, les associations sont tenues de présenter une demande via le formulaire unique.
Aussi, le Maire présente les nouvelles demandes de subvention réceptionnées en mairie :

- Rayons de Soleil
- Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Benfeld et environs
- Chorale

Par ailleurs, le Maire informe les élus qu'une cérémonie de prise de commandement s'est tenue le 05 mai dernier. En effet, le nouveau lieutenant de l'UT de Sundhouse a pris ses fonctions. A cette occasion, toutes les communes concernées ont été sollicitées pour participer financièrement au vin d'honneur.

Après débat, le Conseil Municipal
APPROUVE le versement d'une subvention de 400 € à l'association Rayons de Soleil et à la Chorale conformément aux dossiers déposés.
APPROUVE le versement d'une subvention de 250 € à l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Benfeld et environs conformément au dossier déposé.
APPROUVE le versement d'une subvention de 100 € à l'UT de Sundhouse pour le vin d'honneur de la prise de commandement du lieutenant KEMPF.

ADOPTE A L'UNANIMITE

36. CREATION DE POSTE : AGENTS SAISONNIERS

Le Maire explique au Conseil Municipal que des saisonniers vont être recrutés afin de remplacer les agents communaux lors de leurs congés en juillet-août. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 05 juin.
Il est fait état des divers travaux d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts qui pourraient leur être confiés. Le Maire propose donc de créer les postes suivants :

- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter **du 17 juillet au 04 août 2023** ;
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter **du 14 août au 1er septembre 2023** ;

Il propose de fixer la rémunération de ces agents à l'échelon 1 de l'échelle de rémunération C1 afférent à leur grade,
soit IB 397 - IM 361.

Le Conseil Municipal, après délibération,
APPROUVE la création des postes suivants :

- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter **du 17 juillet au 04 août 2023** ;
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter **du 14 août au 1er septembre 2023** ;

FIXE la rémunération à l'échelon 1 de l'échelle C1 afférent à leur grade.

ADOPTE A L'UNANIMITE

37. ACQUISITION FONCIERE RUE DE DIEBOLSHEIM

Le Maire informe qu'une partie de la voirie rue de Diebolsheim fait encore partie du domaine privé de M. HERR Emile. Souhaitant régulariser la situation, il a été proposé au propriétaire de céder une partie à la commune afin de l'intégrer au domaine public.
De ce fait, la Commune va se porter acquéreur pour la parcelle suivante :
Section B - parcelle 1295/957 - 2,15 ares rue de Diebolsheim

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE l'acquisition de la parcelle susmentionnée à l'euro symbolique ;
DEMANDE la suppression de la parcelle pour intégration dans le domaine public communal ;
DIT que la cession sera établie par acte de vente administratif ;
RAPPELLE que M. MARTIN Daniel a été désigné pour toute la durée du mandat pour signer ces actes en tant que représentant de la commune ;
AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents ;

ADOPTE A L'UNANIMITE

38. REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES PAR LE PERSONNEL LORS DE DEPLACEMENTS TEMPORAIRES

Le Conseil Municipal, **DECIDE**

Frais pris en charge

- *Les frais de missions*

Ils sont pris en charge, sous forme d'indemnités de mission, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.
Les frais de repas feront l'objet d'un remboursement forfaitaire dans la limite de 17,50 € par repas (sur présentation d'un justificatif).
Si l'agent en mission a la possibilité de se rendre dans un restaurant administratif ou d'être hébergé dans une structure dépendant de l'administration, les indemnités de mission sont diminuées de 50%.
Si l'agent est en formation et que l'organisme de formation prend en charge les frais de repas et d'hébergement, aucune prise en charge de ces frais ne peut être assurée par la collectivité.

- *Les frais de stage*

Ils sont pris en charge, sous forme d'indemnités de stage, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

➢ *Les frais de transport des personnes*

Ils sont pris en charge conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, dans les cas suivants :

-à l'occasion d'une mission,

-à l'occasion d'un stage

- à l'occasion d'une collaboration aux commissions, conseils, comités et autres organismes consultatifs
- à l'occasion d'une épreuve d'admissibilité ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel organisé par l'administration

ADOPTE A L'UNANIMITE

39. MISE EN PLACE ET DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DESIGNE le collège des référents déontologues des Centres de gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents et conventions y afférant ainsi que les avenants de mise à jour qui pourraient être proposés ultérieurement ;

APPROUVE les tarifs de saisine du référent déontologue des élus ;

ADOPTE la charte d'engagement déontologique et éthique des élus figurant en annexe de la présente délibération et de la convention d'adhésion signée avec le Centre de gestion.

ADOPTE A L'UNANIMITE

40. ACQUISITION MATERIEL ECOLE

Le Maire informe les élus que l'école souhaite commander des draisiennes et tricycles supplémentaires pour la rentrée 2023/2024. Le montant de l'investissement s'élève à 763,90 €. Vu le montant, l'école a sollicité l'APEPA de Bindernheim, qui a donné son accord, pour prendre en charge la moitié de la somme. L'autre moitié de la somme sera prise en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal

APPROUVE l'achat de draisiennes et de tricycles supplémentaires ;

APPROUVE la prise en charge par moitié par l'APEPA de Bindernheim et par moitié par la commune ;

DECIDE que pour des raisons pratiques la facture complète sera payée par la Commune puis la moitié de la somme sera refacturée à l'APEPA de Bindernheim sur présentation des justificatifs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

En bref, séance du 12 juin 2023

Préambule

Le Maire accueille M. ADOLF Matthieu, Président du Conseil de Fabrique, avant de lui donner la parole. M. ADOLF propose, tout d'abord, de visionner une vidéo mettant en avant l'église Saint Ulrich, patrimoine le plus ancien du village.

Ensuite, il fait part des problèmes rencontrés avec la toiture depuis plusieurs décennies et qui persistent. En effet, lors de vents violents (derniers en date du 31/03), une partie de la toiture était découverte. Une visite de la charpente a été faite avec le Maire afin de s'assurer de l'état général. Cette dernière est plutôt satisfaisante hormis une ou deux poutres côté Nord à changer. M. ADOLF est conscient que ce type de travaux est coûteux et il est nécessaire de rechercher de la durabilité. C'est pourquoi, il suggère d'installer des panneaux photovoltaïques sur le pan Sud. Une réunion s'est tenue avec Alsace Alter Energies qui a présenté le dispositif et notamment l'autoconsommation. Cette association fera également une présentation lors du prochain conseil municipal de juillet. L'église est un bâtiment bien implanté, situé au centre du village pour une éventuelle redistribution de l'énergie (personne publique ou privée) il n'y a pas besoin de liaison physique, il faut simplement être dans un rayon de 2 km.

M. ADOLF insiste sur le fait qu'il faut faire le nécessaire pour préserver le patrimoine. L'église est un lieu accessible à tous et tous les jours. Charge à nous de tout faire pour pouvoir léguer ce patrimoine aux générations futures.

Enfin, il remercie les élus pour leur accueil et lance une invitation à la fête patronale qui se tiendra le 09 juillet. L'office religieux est à 10h et sera suivi d'un verre de l'amitié.

41. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MAI 2023

Le procès-verbal de la séance précédente, préalablement diffusé à tous les conseillers, n'a pas suscité d'observations.

Le Conseil Municipal **APPROUVE A L'UNANIMITE** le procès-verbal dans sa forme et sa rédaction par l'ensemble des membres présents.

42. RENUMEROTATION RUE DE DIEBOLSHEIM

En référence à la délibération n°72/2022 du 12/09/2022, la Commune a signé un contrat de prestation avec la Poste pour mettre en place la Base Adresse Locale (BAL) qui regroupe l'ensemble des voies de la commune.

Suite au rapport d'audit et conseil de la Poste sur les différentes voies de la commune il s'avère que la rue de Diebolsheim comporte beaucoup d'extensions (a,b,c…) et suggère de renuméroter la rue afin de les supprimer.

Le choix de débuter la numérotation au n°50 est volontaire afin de bien se démarquer avec la numérotation utilisée actuellement et ainsi éviter des confusions.

En cas d'approbation, les riverains concernés seront destinataires d'un courrier explicatif ainsi que d'une attestation de la mairie pour justifier le changement. Les démarches seront également effectuées auprès du cadastre directement. De nouvelles plaques pour les maisons et immeubles seront commandées afin de mettre à jour les habitations.

M. SOETE demande si des riverains rencontrent des difficultés avec leur adresse actuelle et s'interroge sur le sens donné à cette démarche. En effet, cela peut poser plusieurs contraintes, voir des coûts indirects, suite au changement d'adresse. Il sera peut-être nécessaire d'accompagner les riverains dans leur démarche. M. MARTIN Daniel, rappelle que la mise à jour des adresses communales permet de mieux renseigner les services publics dont, et surtout, les secours sur la localisation exacte des immeubles. Cette démarche permettrait également de se mettre en conformité vis-à-vis de l'adressage qui doit être clair et distinct.

Le Maire propose d'organiser une réunion publique avec les riverains et de rechercher toutes les informations utiles liées au changement d'adresse.

Après débat, le Conseil Municipal

DECIDE de rechercher toutes les informations utiles et les démarches à effectuer pour un changement d'adresse ;

DECIDE d'organiser, en temps utile, une réunion d'informations avec les riverains concernés ;

REPORTE ce point à un prochain conseil municipal ;

ADOPTE A L'UNANIMITE

43. REVISION DU LOYER ET DECOMPTE DES CHARGES DU LOGEMENT NORD

M. le Maire explique qu'il convient de procéder à la révision du loyer du logement Nord ainsi qu'au décompte des charges. Pour rappel, le locataire verse 75 € d'acompte par mois sur les charges qui sont les suivantes :

- Les frais de chauffage (gaz)
- Les frais d'eau et d'assainissement
- La redevance pour les ordures ménagères

Tout d'abord concernant la révision du loyer, le locataire verse actuellement un loyer de 534,91 € par mois. Selon l'indice de référence des loyers du 1er trimestre 2023, qui implique une augmentation de + 3,49 %, le montant du loyer s'élèverait à **553,60 €.**

Ensuite, le Maire présente le récapitulatif des consommations pour les charges :

- Les frais de chauffage (gaz) : **564,10 €**
- Les frais d'eau et d'assainissement : **254,48 €**
- La redevance pour les ordures ménagères : **97,80 €**

Soit un total de **916,38 €** - (75 € x 12 mois de charges) = **16,38 €** de charges à récupérer auprès du locataire. Il est proposé, en accord avec la locataire, d'augmenter les charges mensuelles à 80 € afin de prendre en compte le changement de tarif des ordures ménagères.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
APPROUVE la révision du loyer du logement Nord qui passe à **553,60 €** pour la période du 01/06/2023 au 31/05/2024 ;
APPROUVE le décompte des charges qui s'élève à **916,38 €** pour la période du 01/06/2022 au 31/05/2023 ;
CHARGE le Maire de procéder au mandatement des **16,38 €** pour les charges dues ;
FIXE le montant des charges à **80 €** par mois à compter du 01/06/2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

En bref, séance du 10 juillet 2023

Préambule

Le Maire accueille Mme Anne VUILLAUME, chargée de mission auprès d'Alter Alsace Energies.
Elle commence par présenter le classement par pays de l'UE des parts de l'énergie provenant des sources renouvelables. Actuellement, la France n'a pas atteint ses objectifs. L'Etat a souhaité accompagner les générateurs (porteurs de projet publics et privés) et dans le Grand Est, il y a 3 lauréats dont Alter Alsace Energies. C'est une association présente sur le territoire alsacien depuis 40 ans dans le domaine énergétique et intervient aussi bien dans le domaine technique que pour de la sensibilisation notamment au niveau des écoles. Un projet de réduction des consommations énergétiques se déroule en 3 phases : la sobriété énergétique, l'efficacité et les énergies renouvelables.
Les missions de l'association consistent en la sensibilisation et l'animation, au conseil et à l'accompagnement puis au partage d'expérience et à la mise en réseau. L'action menée par l'association comprend différentes phases dont l'assistance technique, juridique et l'accompagnement dans les démarches et partenariat (identification des sites, analyse des potentiels de production, conseil sur la stratégie économique et sur le cadre règlementaire). Plusieurs lois régissent le développement des projets EnR. Dans le cas de la Commune par exemple, la loi d'accélération de la transition énergétique prévoit la couverture à 50 % des parkings dont la superficie est supérieure à 1 500 m² (échéance le 30/06/2028). Les bâtiments non résidentiels lourdement rénovés devront également intégrer une production d'énergies renouvelables ou un système de végétalisation.
Les projets pourront être portés de différentes manières : mise à disposition du foncier, participation à la société de projet ou la réalisation en interne du projet (régie). La commune pourra ensuite valoriser son énergie renouvelable de différentes façons : la vente totale, l'autoconsommation collective ou l'autoconsommation individuelle. Attention, le programme CLIMAXION finance jusqu'à hauteur de 80 % et n'est pas compatible avec certaines pratiques comme la revente de l'énergie non autoconsommée. Il est donc impératif de bien choisir son modèle économique au préalable. Mme VUILLAUME fait un focus particulier sur l'autoconsommation collective.
Puis, elle précise qu'il est possible de remplacer les tuiles par des panneaux photovoltaïques. Ces derniers sont garantis jusqu'à 25 ans. Toutefois, il y a encore des panneaux de 50 ans encore en activité avec une production atteignant 85 %. Contrairement aux idées reçues, les panneaux photovoltaïques sont composés de verre et d'aluminium (recyclable à 100 %) et de silicium (recyclable 5 fois avant d'être totalement inerte), le tout est recyclable à 96 %.
Pour clôturer l'intervention, le Maire sollicite Mme VUILLAUME pour réaliser une pré-étude (dite étude flash) pour 3 infrastructures : salle polyvalente, parking salle polyvalente et église. Il finit en remerciant encore Mme VUILLAUME pour ses explications.

44. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2023

Le procès-verbal de la séance précédente, préalablement diffusé à tous les conseillers, n'a pas suscité d'observations.
Le Conseil Municipal **APPROUVE A L'UNANIMITE** le procès-verbal dans sa forme et sa rédaction par l'ensemble des membres présents.

45. RENUMEROTATION RUE DE DIEBOLSHEIM

Considérant que la rue de Diebolsheim comporte beaucoup d'extensions (a,b,c…) ce qui remet en cause la lisibilité des adresses notamment vis-à-vis des services publics.
Considérant que la Base Adresse Locale permet de géolocaliser précisément les adresses certifiées par la Commune au bénéfice des services de secours notamment.
Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire,
ARRETE la nouvelle numérotation de la rue de Diebolsheim
CHARGE le Maire d'informer les riverains par courrier et d'organiser une réunion d'information à leur attention ;
CHARGE le Maire d'établir tous les justificatifs aux riverains pour leur faciliter le changement d'adresse et leur permettre d'informer les services publics tels que les impôts, le cadastre, le SMICTOM, le **SDEA**, les opérateurs historiques, l'INSEE… ;
CHARGE le Maire de commander les plaques de la nouvelle numérotation et d'en assurer la distribution ;
DECIDE de mettre en place des permanences spécifiques pour aider les riverains concernés à faire leur démarche notamment celle en ligne ;

POUR 08
ABSTENTION 01

Bon à savoir

Location du matériel communal



Le conseil municipal a décidé de revoir les modalités de location des garnitures :

- Pour des raisons d'organisation, la réservation est obligatoire en mairie 1 semaine avant **la date prévue de location** (sinon la location sera refusée)
- Aucune réservation, par téléphone et notamment le téléphone d'astreinte, ne sera acceptée
- la caution bancaire a été supprimée. En revanche, en cas de dégradation ou de non-restitution du matériel loué, la commune facturera au locataire le renouvellement du matériel au prix d'achat

Concernant la location des tonnelles, la caution de 500 € est maintenue. Les modalités de location (délais de réservation) sont identiques à celle des garnitures.

Légalisation de signature : rappel de la procédure

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

La légalisation de signature consiste à authentifier votre propre signature et donc vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document. Dans le cas où vous avez une demande de certification/légalisation de signature à faire, voici quelques consignes à respecter :

- se présenter en **PERSONNE** à la mairie (de préférence à la permanence du lundi) avec les documents concernés **ET une pièce d'identité** (Carte Nationale d'Identité ou passeport)
- **DEVANT** le Maire ou un Adjoint, **signer les documents** (PAS DE SIGNATURE PREALABLE)
- L'élu présent contresignera le document afin de certifier que vous êtes bien la personne concernée et que c'est bien votre signature.

Urbanisme

Nous souhaiterions apporter une modification au Bindra flash info de juillet concernant les formulaires à utiliser. De nouvelles versions sont applicables depuis le 1er juillet 2023, donc celles indiquées dans le flash info ne sont plus à jour.

Pour toutes demandes, vous pouvez vous référer aux formulaires cerfa du site www.service-public.fr (les versions y sont à jour).

Nous vous rappelons également que vous pouvez déposer directement vos demandes via le téléservice
https://appli.atip67.fr/guichet-unique

Il suffira de créer un compte et renseigner toutes les données utiles à votre projet. Quel que soit le projet et le mode de dépôt (papier ou dématérialisé), il est obligatoire de fournir un minimum de pièces justificatives pour l'instruction. Sans quoi, votre demande n'aboutira pas (demande de pièces ou refus).

Vie Scolaire

Par une belle journée ensoleillée, une nouvelle année scolaire a débuté le lundi 4 septembre. Celle-ci sera placée sous le thème des jeux olympiques et des valeurs que ces derniers véhiculent.

L'effectif global de l'école se maintient avec un effectif total de 91 élèves.

L'équipe pédagogique de l'école reste inchangée.





Madame Valérie BOSAL a en charge la classe des petits et moyens soit 22 élèves

Mme Anne OBRECHT continue son travail au sein de l'équipe.



Mme Rachel JEHL-MEYER et Mme Christelle LAURIN ont en charge la classe des grands et le CP soit 22 élèves.



Madame Pauline OBRECHT a en charge de la classe de CE1 et CE2 soit 20 élèves.



Madame Sophie CORTINOVIS, directrice de l'école, a en charge la classe de CM1 et CM2 et sera complétée par Madame Christelle LAURIN les mardis. Cette classe compte 27 élèves

Embellissement

Maisons fleuries

C'est sur la calèche mise à disposition par Anny Schalk et tractée par le tracteur communal conduit par Jean Christophe que les membres du jury Marthe Block, Justin Fahrner, Jean-Luc Schneider, Huguette Barondeau et José Schmitt accompagnés de l'adjointe Denise Adolf, des membres de la commission Véronique et Rachel et de Stéphane Saintpaul ont effectué la tournée de notation des maisons fleuries le mardi 25 juillet. Le jury dans ses critères d'évaluation a pris en compte outre la qualité du fleurissement, l'harmonie de l'ensemble, l'originalité, l'entretien et la propreté. Le jury a été séduit par des passionnés de fleurs qui, malgré le temps caniculaire jusqu'à la mi-juillet et leur passage sous une pluie battante, ont obtenu des résultats remarquables. Le jury a également souligné la diversité et la constance du fleurissement communal.



Bancs communaux

Réparés, repeints et rajeunis, les bancs ont pu être remis à leurs emplacements respectifs : place des tilleuls, mare aux canards et devant le cimetière.

Merci à l'employé municipal Jean-Christophe.



Patrimoine



Plusieurs réunions ont déja eu lieu en cette fin d'hiver et au cours du printemps autour du patrimoine et de l'histoire locale. Ces temps d'échange ont permis de consigner nombre d'informations et de faire revivre en groupe nombre de souvenirs.

De nouvelles réunions auront lieu, à raison d'environ une par mois. La première aura lieu le **Mercredi 18 Octobre à 15h à la mairie**.
Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Mobilité

Ligne de bus 530

A partir du vendredi 1er septembre, la ligne 530 desservira à nouveau la commune de Bindernheim à l'arrêt de bus « Dordogne » place des tilleuls.





- 10 Allers/retours par jour en semaine
- Correspondances avec les TER en gare de Selestat
- Circule toute l'année , du lundi au samedi

Téléchargement des horaires :
https://www.fluo.eu/ftp/document/fp-530.pdf

Les collégiens ou lycéens disposant d'un abonnement annuel FLUO peuvent utiliser ce bus (trajet Bindernheim-Muttersholtz par exemple) gratuitement.

VILLE EN SELLE

Pédaler pour le climat

Bindernheim, comme beaucoup de communes de l'aire du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) Sélestat Centre Alsace, a participé pour la troisième fois au challenge "Ville en Selle". Il s'agissait, du lundi 19 juin au dimanche 9 juillet 2023, pour tout cycliste de rejoindre l'équipe "Bindernheim" et tout parcours effectué à vélo venant s'additionner à tous les parcours de tous les membres de l'équipe.

Avec 30 coureurs actifs (9 de plus qu'en 2022) et 6270 kilomètres parcourus (2683 km de plus qu'en 2022), Bindernheim s'est classée en 11è position (13ème l'an passé) sur 25 équipes actives. Les résultats peuvent être consultés sur le site internet : https://www.ville-en-selle.org/alsace-centrale.

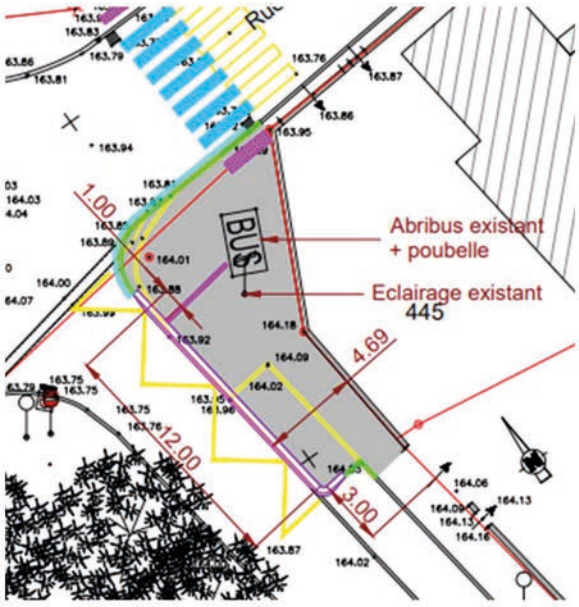
Avec 43 374 kilomètres parcourus par 232 cyclistes, c'est Muttersholtz, le village du président du PETR, Patrick BARBIER, qui a remporté, une nouvelle fois, le challenge suivi de Rhinau (23 623 km et 135 cyclistes) et Scherwiller (21 181 km et 101 cyclistes).

Merci à tous les cyclistes ayant participé cette année et rendez-vous encore plus nombreux pour la prochaine édition en 2024.

Accès PMR au bus

Une étude est en cours pour des travaux de mise aux normes d'accès au bus pour personnes à mobilité réduite (PMR). L'arrêt rue de Dordogne a été retenu.

Les travaux, en concertation avec les techniciens de la CEA, devraient rapidement commencer.



Divers

Inauguration du pylône de téléphonie mobile



Depuis début d'année, les 3 opérateurs Orange, SFR et Bouygues émettent depuis le pylône de téléphonie mobile. Celui-ci a été inauguré le vendredi 2 juin dernier en présence du propriétaire ATC France, d'un opérateur, des élus locaux et des sénatrices Elsa Schalck et Laurence Muller-Bronn.
Implanté sur un terrain communal à l'arrière des entreprises de construction modulaire De Vinci et de cintrage Wollenburger, le pylône métallique d'une hauteur de 35 mètres se situe tout de même à proximité du village lui offrant une couverture mobile de bien meilleure qualité qu'auparavant.
Après le couper de ruban opéré sur site, c'est à la mairie que le maire Christian Memheld a remercié la société ATC France d'avoir fait les démarches pour édifier ce mât et proposer aux différents opérateurs de s'y installer, évitant ainsi la multiplication de pylônes. Patrick Wiart, membre du comité directeur d'ATC France, a rappelé que la téléphonie mobile est devenue indispensable à l'accès au numérique, tant pour l'activité économique, que pour le fonctionnement des numéros d'urgence ou encore les différents services qu'elle propose. Sa société, dont la mission est de rendre partout en France la communication mobile, est spécialisée dans la mutualisation des infrastructures et compte plus d'une soixantaine de sites dans le Bas-Rhin et une quinzaine d'autres sont en cours de déploiement. Ces opérations communes permettent tant de réduire l'empreinte environnementale que d'amener plus rapidement la couverture mobile sur de nouveaux territoires. L'opérateur Free, quant à lui, a, semble-t-il, débuté la démarche pour s'implanter sur ce même pylône.

Les Drapeaux Olympiques à Bindernheim



Mercredi 14 Juin 2023 au matin, Bindernheim a eu l'immense honneur d'accueillir la Tournée des Drapeaux Olympiques au parc intergénérationnel pour la première étape de son parcours Bas-Rhinois. Cette délégation du Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 accompagnée par des membres du Comité départemental a présenté le drapeau Olympique, le drapeau Paralympique et celui des JO de Paris 2024.
Des sportifs des clubs locaux et de Rayons de Soleil se sont fait un plaisir de présenter leurs sports respectifs et d'animer la première partie de matinée. Une trentaine de sportifs du collège de Sundhouse avait rallié notre village à pied pour cette occasion exceptionnelle.

De très nombreux villageois s'étaient également déplacés, heureux de pouvoir poser devant les drapeaux pour des photos historiques.
Marine Merceron de la Direction de l'Engagement du COJO a présenté les valeurs de l'olympisme et du paralympisme ainsi que les grandes lignes des Jeux à venir 2024, tout en proposant un quizz. Elle a également répondu aux nombreuses questions posées par les enfants très attentifs à toutes ces informations.

Après le défilé des drapeaux et des sportifs, la matinée s'est terminée par le discours du Maire Christian MEMHELD, du président du comité départemental Yes Ehrmann et les témoignages des sportifs :

- Lauriane DOLT : Coach de l'équipe masculine de basket-ball de Mulhouse, auparavant adjointe à Vincent COLLET, entraîneur de la SIG
- Catherine MARTIN : Athlète handisport français de handbike, Sélectionnée Paralympique (Pékin, 2008)
- Fabrice MOREAU : Pongiste handisport
- Raphaël VOLTZ : Athlète handisport français de tir sportif, Médaillé d'argent Paralympique (Londres, 2012), Double médaillé d'argent paralympique (Pékin, 2008), Médaillé de bronze paralympique (Sydney, 2000)

  Toutes les personnes présentes ont entonné la Marseillaise en guise d'encouragement pour tous les athlètes français qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes et porter haut les couleurs de notre pays.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette matinée.

Pour regarder le reportage consacré à la Tournée des Drapeaux Olympiques par TV2COM :
https://www.tv2com.fr/ried-info/21-06-2023/3409

Labellisée "Commune Sportive Grand Est 2022 - 2026" et "Terre de Jeux 2024", Bindernheim va s'organiser, durant les Jeux Olympiques et Paralympiques, pour faire vivre ses jeux localement et partager ces grands moments sportifs et d'émotion. Pour ceux qui souhaitent participer à imaginer cela, ils sont les bienvenus pour rejoindre le comité d'animation du label "Terre de Jeux 2024" qui se réunira le Mardi 10 Octobre à 20h à la mairie.

RECETTES

Tarte d'automne à la courge butternut et au roquefort

Ingrédients



Pour 4 personnes

- 1 pâte feuilletée Tarte en Or Herta
- 100 g de lardons fumés Herta
- 1,2 kg de courge butternut (ou potimarron)
- 1/2 l de lait
- 50 g de roquefort
- 70 g de châtaignes
- 20 g de cerneaux de noix
- Sel, poivre du moulin

PREPARATION

1. Préchauffez votre four à 200°C.
2. Lavez la courge et coupez-la en deux. Retirez les graines et les fibres avec une cuillère. Coupez la chair en gros morceaux et plongez-les dans le lait bouillant pendant 20 minutes. Egouttez bien et écrasez à l'aide d'une fourchette. Salez et poivrez.
3. Écrasez grossièrement les châtaignes et incorporez les morceaux à la purée de courge. Réajustez l'assaisonnement.
4. Déroulez la pâte feuilletée dans un moule à tarte. Piquez le fond et les bords avec une fourchette afin d'éviter qu'elle ne gonfle pendant la cuisson.
5. Dans une poêle bien chaude, faites revenir les lardons fumés pendant 5 à 6 minutes jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Réservez.
6. Pour finir, Concassez les noix. Émiettez le roquefort. Répartissez la purée courge-châtaigne sur toute la surface de la tarte. Ajoutez les miettes de roquefort et les morceaux de noix. Parsemez de lardons fumés et enfournez pour 20 minutes en surveillant la cuisson

Muffins à la mélisse et au citron



Ingrédients :

- 1 poignée de feuilles de mélisse
- 180g de beurre
- 3 œufs
- 150g de sucre
- 180g de farine
- ½ citron

Preparation:

- Préchauffer le four à 180°C et beurre le moule
- Bien laver les feuilles de mélisse et les ciseler
- Séparer les blancs des jaunes d'œufs
- Faire fondre le beurre.
- Mélanger les jeunes avec le sucre et ajouter la farine. Bien mélanger puis ajouter le jus de citron
- Monter les blancs en neige puis les ajouter dans la préparation délicatement
- Verser la pâte dans le ou les moules.
- Cuire environ 30 min

ASSOCIATIONS

DON du SANG

C'était une année mitigée pour le Don du Sang, l'Etablissement Français du Sang EFS est toujours en difficulté avec les stocks pour assurer les demandes des hôpitaux.

Aussi j'adresse un grand MERCI à tous les donneurs, présents à nos collectes.

Depuis Août dernier, nous avons intégré le Chalet des Pêcheurs, rue de l'Etang (accès facile).

Notez les prochaines dates des collectes :

- ⇨ 2023 : Witternheim le 4 Octobre Bindernheim le 6 Décembre
- ⇨ 2024 : BINDERNHEIM les 3 Avril, 7 Août et 4 Décembre WITTERNHEIM les 5 Juin et 2 Octobre

Marie-Anne BARONDEAU





Calendrier des fêtes 2023 :

Septembre		Octobre	
02.09	Bier'Festival CSUB	04.10	Don du sang Witternheim
03.09	Marché aux puces CSUB	21.10	Concours de belote
24.09 à 10h	Activités Loisirs « Marche »	29.10 à 10h	Activités Loisirs « Marche Nordique »
		31.10	Halloween APEPA

Novembre		Décembre	
11.11	Distribution Calendrier Pompiers	06.12	Don du sang Bindernheim
19.11 à 10h	Activités Loisirs « Marche »	08.12	Apéro Noël APEPA
		17.12	Concert de Noël Chorale St Cécile – Musique Union

S'BINDRER Récré

Les 7 erreurs







U	E	H	D	E	C	I	M	E	T	R	E
C	R	A	Y	O	N	F	U	F	P	C	G
R	C	F	E	U	I	L	L	E	I	M	N
E	N	E	O	F	M	L	Q	R	N	A	O
G	E	H	F	V	F	E	T	O	C	E	P
L	L	C	A	R	T	A	B	L	E	S	E
E	B	U	V	A	R	D	C	L	A	I	O
R	D	O	G	O	M	M	E	E	U	O	L
V	K	T	F	T	Y	M	N	R	U	D	Y
I	Z	R	U	E	S	S	A	L	C	R	T
L	E	A	W	Y	L	C	O	M	P	A	S
P	V	C	A	H	I	E	R	T	U	E	F

ARDOISE
BUVARD
CAHIER
CARTABLE
CARTOUCHE
CLASSEUR
COMPAS
CRAYON
DECIMETRE
EFFACEUR
ENCRE
FEUILLE
FEUTRE
GOMME
LIVRE
PERFORATRICE
PINCEAU
REGLE
STYLO
EPONGE







2	3		7	1		6		4
	4	1	9	5	3			7
8	5	7	6					
			1	3	6	9	4	
	2						3	
9			2	4		1	8	
			8		2	5		
				6	5		9	1
				7		2		8

5			9	6	8			
			3				7	
	4	2		7	1			
	8				5		9	
4		3		1		6	8	2
						5	1	7
			8				2	
	3	6						
			2	3	7		4	

9					7			
2	5	3		6				9
7					1	6		
		9		4	2		6	
				7	8			
			1					
			4	9		2		5
					5	4	8	
	1				3			





Puzzles Type Mots Croisés – *Animaux Marins*

Pour cette activité, il te faut :

- des bâtonnets de glace en bois (récup')
- des feutres
-

Pour commencer, aligne quelques bâtonnets de glace en bois et écrit plusieurs mots en lien avec les animaux marins avec un feutre. Ensuite, il suffit de mélanger les bâtonnets.

But du jeu : *replacer dans le bon ordre les batônnets pour reconstituer les différents mots.*

RETOUR EN IMAGES

Jeudi 15 au Jeudi 22 Juin : Sauvegarde de la licence IV communale



Dimanche 25 Juin : Activité de loisirs Vélo & Sortie Ville en Sellle



Samedi 1er Juillet : Cinéma de plein air



Vendredi 14 Juillet : Cérénomie de la Fête Nationale et remise de la médaille régionale, départementale et communale Argent pour 25 ans de service à Armand Griesbach





S'BINDRER CARNET

Anniversaires (70 ans et plus)

Mois de Septembre

05.09.1927..... Mme CHEVASSU née VETTER Raymonde
05.09.1951..... M. BILAND Tharcisse
08.09.1949..... M. WOLFF René
11.09.1935..... Mme GOETZ née SIMLER Pierrette
13.09.1944..... Mme SUHR née HIGEL Marie
13.09.1947..... M. JOUGNOT François
14.09.1938..... Mme JAEG née GERHARD Alice
24.09.1952..... Mme ADOLF née ACKERER Denise
27.09.1940..... Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine
29.09.1953..... M. BAUER Christian

Mois d'Octobre

02.10.1950..... M.SCHOTT Bernard
04.10.1938..... M. BUEB Robert
12.10.1935..... M. HORNUNG Joseph
13.10.1941..... M. HOFFER Gilbert
17.10.1953..... M. BERTSCH Roland
18.10.1953..... M. HILT Armand
19.10.1950..... Mme BAUER née GARGOWITSCH Marie Louise
20.10.1932..... Mme ROHMER née ACKERMANN Suzanne
25.10.1947..... M. ACKERER Jean-Paul
28.10.1953..... M. SCHWAB Roland
31.10.1944..... Mme BITTINGER née WOLLENBURGER Alphonsine

Mois de Novembre

01.11.1953..... M. SCHMITT Bernard
03.11.1946..... Mme SAAS née EHL Gabrielle
09.11.1938..... M. JAEG Gaston
10.11.1952..... Mme FUCHS née KLINGER Leonette
11.11.1943..... M. BARONDEAU André
12.11.1940..... Mme KIENER née IMBS Constance
12.11.1944..... M. TESKE Wolfgang
12.11.1944..... M. WOLLENBURGER Bernard
17.11.1948..... M. EDEL Justin
22.11.1951..... M. FUCHS Patrice
29.11.1953..... Mme HERR née ANSELM Alexine

Mois de Décembre

02.12.1953..... Mme SCHOTT née KRETZ Marie Jeanne
03.12.1941 ..... Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
04.12.1951..... Mme CHAMPENOIS née GOELLER Jeanine
06.12.1939..... Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
07.12.1943..... Mme HOFFER née ECK Lydia
11.12.1943..... M. IMBS Pierre
17.12.1945..... Mme BARONDEAU née KAAG Marie-Anne
19.12.1944..... Mme IMBS née SCHALK Françoise
21.12.1952..... Mme WOLFF née FRITSCH Angèle
25.12.1950..... M. GUTH Joseph
27.12.1951..... M. SIEGEL Jean-Louis

Naissances

05.05.2023..... Diego OBERLE (31 rue de Witternheim)
21.05.2023..... Emile LEOPOLD (8 rue des Abricots)
05.06.2023..... Ellie FRITSCH (11 rue de Sundhouse)
23.06.2023..... Jérôme BECKER (3 rue du Postweg)
12.07.2023..... Suzanne PIERSON (12 rue des Acacias)
18.07.2023..... Oscar HOLLINGER (19a rue de Wittisheim)
09.08.2023..... Axel EPPINGER (3 rue du Milieu)

Mariages

24.06.2023..... Mme Elody GUTH et M. Nicolas WOLLENBURGER
22.07.2023..... Mme Hélène DUBOIS et M. Jean-Luc LENTZ
29.07.2023..... Mme Amélie HEINRICH et M. Kévin SCHMITT
19.08.2023..... Mme Coralie DUTTER et M. Arnaud EGELE

Noces d'Or (50 ans)

12.07.2023..... M. et Mme WOLFER René et Nicole
20.07.2023..... M. et Mme IMBS Jean-Paul et Marie-Claude

Noces de Diamant (60 ans)

05.07.2023..... M. et Mme JAEG Gaston

Mairie de Bindernheim

2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
Tél. 03 88 85 40 21
Fax 03 88 85 47 44

Standard téléphonique :
Lundi : 8h à 12h et 16h à 19h
Mercredi : 8h à 12h
Jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Urgence / Astreinte : Tél. 07 56 36 31 63

Horaires d'ouverture :
Lundi : 16h à 19h
Mercredi : 8h à 12h
Jeudi : 8h à 12h

Présence du Maire et des Adjoints :
Lundi : 17h à 19h ou sur rendez-vous

Page Facebook :
https://www.facebook.com/Bindernheim/

Site internet :
www.bindernheim.fr

Courriel :
mairie@bindernheim.fr

Appel d'urgences

SAMU : 15 Police secours : 17
Pompiers : 18 Appel Urgence Européen : 112

Gendarmerie nationale

100, rue Clémenceau
67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 58 29 80

Rédaction : Daniel MARTIN, Christian GERBER, Denise ADOLF, Jenny WANTZ, Rachel BISCHOFF, Franck MATHIS
membres de la commission communication,
Christian MEMHELD, maire, Isabelle BAEHR, adjointe et Dorine BECK, secrétaire.